

Proposer et réaliser les techniques de maquillage permanent

Contexte, cibles et objectifs : La certification de compétences en maquillage permanent est accessible aux professionnels, indépendants et salariés, du secteur de la beauté et de l'esthétique (esthéticien.ne, socio-esthéticien.ne, visagiste en esthétique, maquilleur.se beauté, praticien.ne en maquillage permanent, technicien.ne en prothèse ciliaire) étant titulaires de la formation hygiène et salubrité permet aux professionnels d'exercer leur activité au sein :

- De centres dédiés au maquillage permanent et / ou à la beauté du regard
- D'institut de beauté
- De salons de coiffure
- De salons de tatouage
- De salons de soins esthétiques
- De structures médicalisées
- De centres de remise en forme, spa
- De centre de formations

La certification de compétences en maquillage permanent valide les compétences de professionnels capables de réaliser les techniques de maquillage permanent des sourcils, des yeux et/ou des lèvres, et de rehaussement de cils et sourcils.

Cette certification s'inscrit dans une démarche de reconnaissance des compétences spécifiques devant être maîtrisées afin de pouvoir proposer et réaliser des prestations de qualité professionnelle. Aussi, **depuis le 4 janvier 2022**, l'UE a adopté une nouvelle réglementation pour mieux **protéger la santé et l'environnement** contre les dangers liés à l'utilisation de substances chimiques (REACH). Afin de répondre à ces nouvelles exigences, les professionnels doivent appliquer de nouveaux modes opératoires visant à limiter l'impact de leurs prestations sur l'environnement et ainsi s'engager dans une démarche Eco-responsable.

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activité</i>	REFERENTIEL DE CERTIFICATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C.1 Développer une prestation de maquillage permanent en adaptant son offre et la gestion commerciale afin de garantir une rentabilité de l'activité	<p>Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle.</p> <p>Descriptif : Présentation d'un plan de développement de l'activité. Le candidat devra structurer et présenter à l'oral un projet de création d'une offre commerciale de maquillage permanent, rédigé pendant le parcours.</p> <p>Le projet sera présenté à l'oral devant les membres du jury en charge de l'évaluation.</p>	<p>Le jury évalue que le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablit une offre commerciale adaptée aux besoins des clients et à la zone de chalandise - Etablit une stratégie de communication qui en découle - Détaille toutes les étapes du traitement administratif nécessaire à la création de cette prestation

<p>C.2 Identifier les attentes du client en lui posant des questions sur ses envies afin de définir la technique appropriée</p>	<p>Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle.</p> <p>Descriptif : Epreuve pratique durant laquelle le candidat est mis en situation réelle. Le candidat devra prendre en charge de façon autonome, l'accueil, le travail préparatoire, la réalisation et le travail post procédural d'une réalisation d'une pigmentation esthétique des sourcils, des yeux et/ou des lèvres, et/ou des prestations de rehaussement de cils et sourcils.</p>	<p>Le jury évalue que le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueille le client et pose toutes les questions nécessaires à l'identification de ses attentes à savoir la pigmentation esthétique des sourcils, des yeux et/ou des lèvres, et/ou des prestations de rehaussement de cils et sourcils. - Propose la technique appropriée - Nettoie et organise son poste de travail en fonction de la technique à réaliser et en respectant les normes sanitaires
<p>C.3 Réaliser une observation de la peau en analysant visuellement celle-ci, afin d'évaluer la faisabilité de la pigmentation esthétique des sourcils, des paupières, des lèvres et/ou du rehaussement de cils</p>		<p>Le jury évalue que le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assure visuellement du type de peau du client et détermine si la zone à traiter est saine et permet de réaliser la technique attendue - Explique à l'oral ses constats et décisions - S'assure de la compréhension du client en reformulant
<p>C.4 Questionner le client sur ses antécédents médicaux et potentiels handicaps, en respectant la vie privée de celui-ci, afin de définir le type d'intervention, les outils et les produits adaptés et d'assurer ainsi la sécurité du client</p>		<p>Le jury évalue que le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Explique le choix des techniques, d'outils et de produits adaptés au client - Explique à l'oral l'adaptation de la technique choisie si un handicap est constaté - Installe le client dans des conditions adaptées et à l'aide de matériel adéquat - Vérifie que le questionnaire de pré consultation est entièrement remplie - Informe le client sur les risques - Informe le client sur les droits par rapport aux informations répertoriées selon les règles du RGPD
<p>C.5 Désinfecter la zone du corps à traiter en respectant les règles d'hygiène en vigueur et le type de peau du client, dans le but d'éliminer les bactéries et obtenir un champ d'action sain</p>		<p>Le jury évalue que le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Met en oeuvre le protocole d'asepsie de la peau du client - Utilise les produits de désinfection correctement associés - Utilise des matériels et outils adaptés au travail à effectuer

<p>C.6 Sélectionner les pigments et/ou produits par rapport à la peau et à la législation grâce au tracé préparatoire afin d'obtenir les effets souhaités et l'approbation du client</p>
<p>C.7 Réaliser une restructuration des sourcils en appliquant une méthode manuelle ou avec un démographe afin de les densifier et obtenir une symétrie</p>
<p>C.8 Réaliser une intensification ciliaire à l'aide de la dermopigmentation ou de la technique de rehaussement/teinture de cils dans le but d'obtenir du volume</p>
<p>C.9 Réaliser une coloration des lèvres et un effet 3D à l'aide d'un démographe pour obtenir du volume et une symétrie labiale</p>

<p>Le jury évalue que le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalise des tracés préparatoires adaptés à la morphologie et aux besoins du client - Prends en compte le type de peau du client tout en respectant les règles de colorimétrie - Fait valider le tracé - Conseille la couleur du pigment adaptée au modèle dans la gamme de pigment conforme à la nouvelle législation « REACH »
<p>Le jury évalue que le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise la technique de pigmentation manuelle ou à l'aide d'un démographe en justifiant son choix - Choisi le pigment en adéquation avec la carnation de la peau et la couleur des poils naturels - Respecte l'implantation naturelle des poils - Rectifie les éventuels défauts de symétrie
<p>Le jury évalue que le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insère le pigment en douceur dans le respect de la fragilité de la paupière - Effectue un bonne tenue de la paupière avec un bon appui de sa main de travail - Evalue correctement les temps de pause - Choisit les produits adaptés en fonction de la sensibilité des cils
<p>Le jury évalue que le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalise des tracés préparatoires adaptés à la morphologie et aux besoins du client tout en respectant le contour naturel de la bouche et avec une parfaite symétrie labiale - Le contour est correctement dégradé afin de ne plus le distinguer - Insère le pigment en douceur avec une bonne tension de la lèvre

C.10 Renseigner le client sur les suites de la technique mise en oeuvre en expliquant le protocole de soin, d'hygiène et d'entretien à respecter après l'intervention afin de prévenir des risques d'infections et/ou comportement non adapté

C.11 Assurer le suivi post intervention en planifiant avec le client des rendez-vous afin d'effectuer des interventions de finalisation et/ou d'entretien

- Le jury évalue que le candidat :
- Respecte les procédures post-prestation : Fiche de suivi client précisément remplie
 - Explique le protocole de soin, d'hygiène et d'entretien post-pigmentation
 - S'assure de la compréhension du client en reformulant les indications
 - Répond à toutes les questions du client avec un vocabulaire professionnel mais accessible au client

- Le jury évalue que le candidat :
- Explique l'intérêt des interventions de finalisation et d'entretien de manière claire, rassurante et professionnelle
 - Fixe le rendez-vous nécessaire à la finalisation de la technique, en accord avec le client et la prestation réalisée